

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DCPPAT/BICUPE/SIC

Communes de ATHIES, BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT ET SAINT-LAURENT-BLANGY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Demande d'autorisation environnementale, présentée par la société VANDEMOORTELE BAKERY PRODUCTS FRANCE portant sur l'extension dit « ARRAS 3 »: - par l'implantation d'une nouvelle ligne de production ainsi que divers équipements - et les demandes de permis de construire des communes de ATHIES, BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT et SAINT-LAURENT-BLANGY

En exécution du code de l'environnement et d'un arrêté préfectoral du 21 mai 2024, une enquête publique unique est ouverte, pendant 31 jours du lundi 10 juin 2024 au mercredi 10 juillet 2024 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire présentées par la société VANDEMOORTELE BAKERY PRODUCTS FRANCE, en vue de l'extension dit « ARRAS 3 » par l'implantation d'une nouvelle ligne de production ainsi que divers équipements sur les communes de Athies, Bailleul-Sire-Berthoult et Saint-Laurent-Blangy.

Des informations peuvent être demandées auprès de MME LAVIE-CAMBOT Aurélie, Ingénieur environnement (Tél: 05.49.24.54.06) – Courriel : envir@bexi.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur support papier relatif à cette installation en Mairie de Athies (siège de l'enquête) - 1, Place du Maréchal Foch, le lundi-mardi-jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 9h00 à 13h00 et le vendredi de 13h30 à 16h30; en mairie de Bailleul-Sire-Berthoult - 11 rue de Fampoux le lundi de 13h30 à 17h30; du mardi au mercredi de 08h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 19h; en mairie de Saint-Laurent-Blangy Rue Laurent Gers BP 50018 du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h / Horaires d'été juillet/août : Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h (concernées par un Permis de Construire), ainsi que du dossier sous format numérique sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - publications - consultation du public - enquête publique – ICPE-Autorisation– VANDEMOORTELE BAKERY PRODUCTS FRANCE – ATHIES.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras Cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Arleux-en-Gohelle, Fampoux, Feuchy, Gavrelle, Oppy, Roclincourt, Saint-Nicolas, Thélus, Tilloy-lès-Mofflaines et Willerval.

Une étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France et le mémoire en réponse de l'exploitant sur l'avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale Hauts-de-France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Le tribunal administratif a nommé M. Régis RAVAUD, ingénieur à la retraite, commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Paul DECOURCELLES, retraité de la SNCF commissaire enquêteur suppléant, pour la conduite de cette enquête.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairies de Athies, Bailleul-Sire-Berthoult et de Saint-Laurent-Blangy du lundi 10 juin 2024 au mercredi 10 juillet 2024 inclus, soit à les transmettre par courrier au commissaire enquêteur en mairie de Athies, siège de l'enquête publique, ou les formuler à M. Régis RAVAUD commissaire enquêteur, qui sera présent en cette mairie les :

- Mardi 11 juin 2024 de 9h à 12h
- Vendredi 21 juin 2024 de 13h30 à 16h30
- Vendredi 28 juin 2024 de 13h30 à 16h30
- Mercredi 3 juillet 2024 de 9h à 12h
- Mercredi 10 juillet 2024 de 9h à 12h

Les observations et propositions du public pourront également être formulées par voie électronique, du lundi 10 juin 2024 au mercredi 10 juillet 2024 inclus à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr – Publications – Consultation du Public – Enquête Publique – ICPE-Autorisation – VANDEMOORTELE BAKERY PRODUCTS FRANCE – ATHIES– Déposer une observation.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, dans les mairies précitées, et sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais. A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation environnementale et les maires de Athies, Bailleul-Sire-Berthoult et Saint-Laurent-Blangy sur les demandes de permis de construire.